



COMMUNE DE BOREX

Préavis N°40/2015

Au Conseil Communal de Borex

Exercice 2014
Rapport de Gestion et Comptes

Délégué municipal

VUAGNIAUX Jean-Luc, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- > 93^{a)} de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005 ;
- > 34 et suivants du Règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004 ;
- > 90 du Règlement du Conseil communal de Borex du 24 octobre 2011 ;

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes de l'exercice 2014 que nous soumettons à votre approbation.

Administration générale

Conseil communal

Le Conseil communal a tenu 4 séances durant l'année 2014 : 28 avril, 23 juin, 9 octobre, 8 décembre, présidées par Monsieur Yves Schwarzentrub.

Le Conseil communal s'est prononcé sur sept préavis (29-2014 à 35-2014).

Municipalité

La Municipalité a tenu 43 séances durant l'exercice 2014.

Représentations

La Commune de Borex a été régulièrement représentée par sa Municipalité dans les réunions suivantes :

Assemblée des Syndics du District de Nyon

Convoquées à deux reprises (à Chésereux et Prangins) et présidée par le Préfet M. Dériaz, les sujets suivants ont été traités :

Présentation de M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis :

- Tour d'horizon de la politique cantonale ;
- Situation financière du canton : la défiscalisation des sociétés ;
- Situation économique : perspectives ;
- Les relations avec les communes ;
- Les relations plateforme économique Vaud – Genève, le Grand Genève ;
- projet de création d'un Conseil Régional des jeunes du district de Nyon, proposition de structure et de fonctionnement : Daniel Rosselat, Syndic de Nyon, Constitution d'un groupe de travail ;
- Informations diverses : dates des élections communales 2016 – le système proportionnel – police cantonale : retour de l'information aux communes – motion H.-R. Kappeler : traitement fiscal des élus municipaux ;
- Intervention de M. Jean-François Cachin député, commissaire au conseil élargi de la confrérie des pirates d'Ouchy : réfection de la Vaudoise 2014, appel à participation ;
- Présentation de la procédure au sujet de la zone « hors zone à bâtir » M. Richard Hollenwegger, chef de division ;
- Présentation des effets de la LAT sur l'aménagement communal, M. Yves Noirjean, responsable de division.

Groupement des Syndics Asse-et-Boiron

Les Syndics du groupement Asse et Boiron se sont réunis à trois reprises pour traiter des différents sujets concernant les 9 Communes du groupement. (à Eysins, Gingins, La Rippe). Durant l'année 2014, les sujets suivants ont été abordés :

- Nouvelle procédure pour les cartes d'identité – projet NAVIG.
- Système d'information du territoire, SIT : mise à disposition du public.
- Fusion des Communes Asse et Boiron.
- Eclairage public : ampoules LED.
- 2^{ème} course « A la poursuite du diamant d'Asse et Boiron » avec « Allez Hop Romandie ».
- Demande d'information sur la création d'une fondation immobilière regroupant le patrimoine immobilier de la Commune de Signy.
- Situation sur l'avancement des travaux de la commission sur le Plan d'investissement Régional du Conseil Régional.
- Représentation d'Asse et Boiron au Codir du Conseil Régional : proposition de candidature de M. Boris Vetsch, Conseiller municipal à Borex.
- Organisation par les communes Asse-et-Boiron de la journée récréative de l'Assemblée des Syndics du District le 28 août 2014.
- Projet de construction du nouveau centre pour le DAP Bonmont (SDIS).
- Fête de la Vigne du District de Nyon, édition 2014 – Choix de l'association qui sera bénéficiaire de la vente du vin issu de la récolte de la vigne de la Duche.
- Nos jeunes « zonards » : Une solution commune ?
- Divers : discours du 1^{er} août 2014 – financement Nyon Région Télévision (NRTV).
- Adaptation règlements communaux et concessions de distribution d'eau.
- Locaux pour les jeunes.
- Commémoration des 100 ans de la mort d'Elisabeth de Portes.
- Concept énergétique pour les communes vaudoises.
- Divers : 3^{ème} terrain de football à Gingins – vente des cartes journalières CFF.

Séance intercommunale Borex-Crassier

Les Municipalités de Borex et de Crassier se sont réunies une fois en 2014 pour aborder les points suivants :

- Traitement et salaires de la Crèche de la Tour.
- Fermeture de la Crèche de la Tour – devenir des locaux.
- Cimetière : Aménagement d'un jardin du souvenir
- Rénovation de la salle de paroisse de Crassier.
- Infrastructure routière – liaison Borex-Crassier

Association des Communes vaudoises (AdCV)

Convoquée trois fois en Assemblée (à Corseaux, Eclépens et Cuarnens), cette association comptait au 31.12.2014 : 66 communes membres. Principaux thèmes abordés :

- Présentation de Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat en charge des infrastructures sur : la politique de mobilité vaudoise – répondre aux besoins par la complémentarité des modes de transport

- Commentaire de M. H.-H. Kappeler sur le rejet du postulat, respectivement de la motion sur la défiscalisation des indemnités des municipaux.
- Présentation de Mme Béatrice Metraux, Conseillère d'Etat et de Mme Corine Martin, cheffe du service des communes et du logement sur la politique du logement menée par le canton.
- Information sur les divers sujets en cours traités par le comité AdCV et des groupes de travail constitués :
- Evolution des coûts de la facture sociale
 - Parascolaire
 - Police
 - Assistants de sécurité publique
 - Aménagement du territoire

Conseil Régional du District de Nyon

Plusieurs projets se sont concrétisés, le lancement du chantier de la Garenne, signature du contrat corridor Vesancy-Versoix pour la protection de l'environnement, des aménagements destinés à favoriser les transports publics par des feux prioritaires. Promouvoir la filière bois de l'Ouest vaudois, une action de sensibilisation des charpentiers afin de valoriser la construction en bois suisse.

Le Conseil régional encourage la FRAC (Fédération régionale des associations culturelles) pour la création artistique et culturelle.

Fusion des Communes Asse-et-Boiron

Entamé en 2011, le projet de fusion des communes du groupement Asse et Boiron s'est poursuivi tout au long de l'année 2014 avec pour objectif de soumettre cet objet au vote populaire en janvier 2015 (cf. rapport de gestion 2013).

Suivant le processus établi, la phase d'étude opérationnelle lancée en novembre 2013, s'est déroulée sur le premier trimestre 2014. Plusieurs groupes de travail, formés des membres des conseils généraux/communaux et des municipalités de chaque commune, réunis sous forme d'atelier, ont pu se livrer à la construction virtuelle de la future commune unifiée, ceci au fil des options prises dans les divers secteurs traités. Le rapport rédigé au terme de cette étude a permis au comité de pilotage – composé des neuf syndicats des communes Asse-et-Boiron – de décider de poursuivre le processus avec la rédaction de la convention de fusion – document « fondateur » de la future commune. Ce dernier devra être approuvé par chacun des législatifs des neuf communes puis par le corps électoral de chaque commune pour que la nouvelle commune fusionnée puisse voir le jour.

La convention de fusion rédigée fut présentée dans le courant du mois de septembre aux conseillers communaux et généraux ainsi qu'à la population lors de deux séances publiques à Eysins et à Chésereux, puis soumise respectivement à l'approbation des neuf conseils communaux – généraux, au soir du 9 octobre 2014 (cf. préavis 31-2014). Si le vote fut clairement favorable dans plusieurs communes, dont Borex, il n'en fut pas de même dans d'autres communes où le scrutin se révéla très serré. La convention fut finalement acceptée par l'ensemble des conseils communaux/généraux des communes (à une voix au sein d'un conseil communal !).

Cette importante étape franchie marqua le début de la campagne en vue de la votation populaire fixée au 25 janvier 2015. Les opposants déclarés contre la fusion se constituèrent en comités dans les trois communes de Gingins, La Rippe et Chésereux. Un comité de soutien se constitua pour l'ensemble des neuf communes. Les propos échangés lors de cette campagne, de caractère souvent émotif et parfois virulent, révélèrent l'attachement que certains portent à nos institutions communales.

La votation populaire du 25 janvier 2015 révélera la finalité de cette campagne.

Associations diverses

Les Municipalités de Borex a été représentée aux diverses associations suivantes :

AEB	Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Boiron
AEE	Association intercommunale enfance et école Asse et Boiron
AIAB	Association intercommunale Asse et Boiron
ACPT	Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie, situé sur la Commune de Trélex
SDIS Nyon Dôle	Association intercommunale en matière de défense incendie et de secours
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
ORPC	Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon
ARAS	Association régionale pour l'action sociale du District de Nyon
STI	Service Technique Intercommunal
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon
GHOL	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
	Conseil d'établissement
	Déchetterie Intercommunale de Signy
	Ecole de musique de Nyon
	Fondation la Côte
	Clinique dentaire
	Société de développement de Borex
	Amicale des pompiers de Borex

Manifestations et vie associative

Pour la 31^{ème} année consécutive, la traditionnelle Foire de Borex s'est tenue le dimanche 25 mai 2014.

Cette manifestation a rencontré un vif succès. La commune a contribué au bon déroulement de la fête par un soutien logistique et facilitations tels que la prise en charge des déchets, l'installation de toilettes mobiles et autorisations diverses.

Finances

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des communes, la Municipalité a mandaté le réviseur externe MCD Fiduciaire pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal. Il est annexé au présent préavis.

a) Suivi des observations et remarques des années précédentes

Le rapport de la Commission de Gestion ainsi que celui de la Fiduciaire concernant l'exercice 2014 ne comportaient aucune remarque ou modification que la Municipalité aurait du reporter ou exécuter pour l'exercice 2014.

b) Commentaires

Les recettes de la Commune se montent à CHF 7'255'683.00 contre des charges de CHF 7'252'071.06 laissant ressortir un excédent de revenus de CHF 3'262.08 après attributions et prélèvements aux fonds de réserves alors que le budget 2014 prévoyait un excédent de charges de CHF 210'833.--.

Ci-après, quelques commentaires généraux sur l'exercice écoulé; des explications plus détaillées, par compte, ont été insérées dans le fascicule des comptes 2014 annexé au présent préavis ainsi que dans les rubriques par dicastères dans le présent rapport.

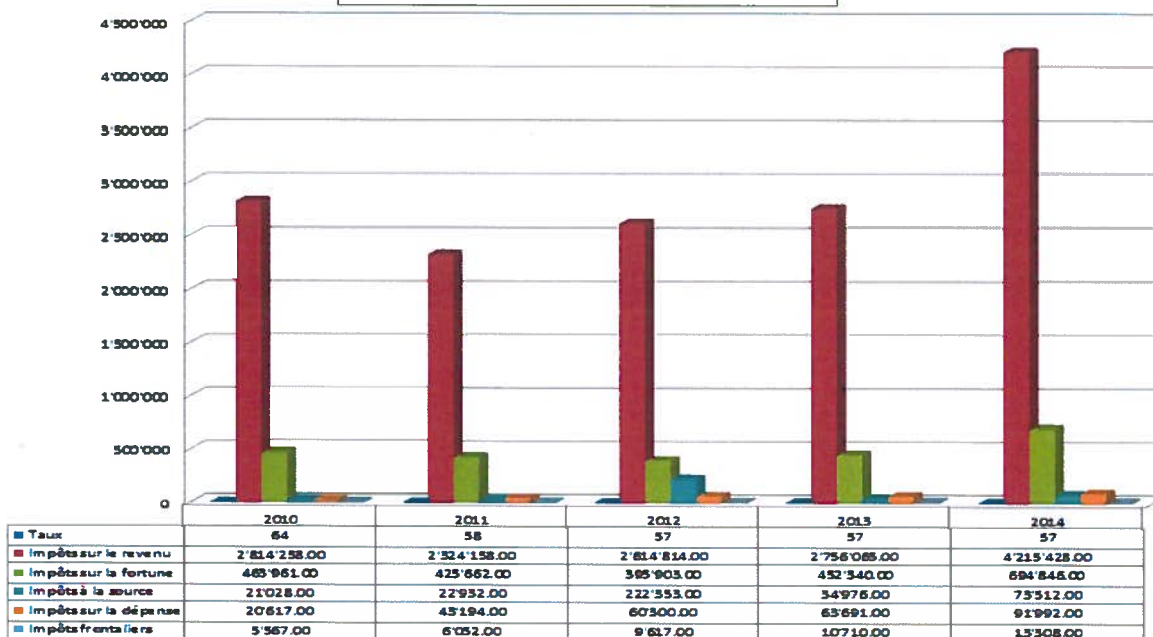
c) Les Recettes

Le total net des divers impôts s'élève à Fr.5'906'597.63 soit une progression de +45% par rapport à 2013! Ceci n'est malheureusement pas lié à une augmentation durable des revenus de nos contribuables mais au rattrapage d'impôt perçu sur une période de 10 ans auprès de l'un de nos concitoyens. En d'autres termes il s'agit d'une situation exceptionnelle, non budgétée dont l'impact sur les calculs péréquatifs doit être anticipé et provisionné. Si l'on neutralise le phénomène susmentionné on constate une stabilité des rentrées fiscales par rapport à l'exercice précédent. Rapporté à la valeur du point d'impôt l'augmentation de celui-ci par rapport à l'exercice précédent est tout aussi significatif l'amenant à Fr. 92'904.00.

Détail de l'impact de l'entrée fiscale exceptionnelle 2014 sur les principaux comptes communaux :

Impôt sur le revenu	+1'440'000
Impôt sur la fortune	+ 240'000
Intérêts de retards	+ 80'000
Attribution aux fonds de réserves	- 1'220'000
Solde en faveur du budget communal	+ 540'000

Évolution de la fiscalité sur les revenus



Police des constructions

2014			
	<i>En cours</i>	<i>Délivrés</i>	<i>Refusés</i>
Permis de construire	14	11	0
Permis d'habiter	n.a.	13	0

Après une année 2013 exceptionnelle avec le lancement des travaux du Clos des Alisiers l'année 2014 aura été plus stable avec des émissions de nouveaux permis proches des années antérieures.

Le nombre de parcelles constructibles étant quasi inexistant sur la commune suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT et du calcul de la MADR les années à venir verront certainement cette tendance se confirmer.

Durant 2014 de nombreux travaux ont été entrepris directement liés aux dégâts occasionnés par l'orage de grêle qui s'est abattu sur la commune en Juin 2013.

En 2014, la Commune de Borex a poursuivi sa collaboration avec le Service Technique Intercommunal (STI) dans le cadre de la gestion technique de tous les dossiers relatifs à la police des constructions (PC).

Domaines et bâtiments

Personnel communal

L'employé communal polyvalent, Monsieur Jacques Dancet, est entré en service le 1^{er} janvier 2014, il est chargé de tous les travaux d'entretien sur la voie publique, l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Il est détaché auprès de l'Association Intercommunale Asse et Boiron en qualité de concierge pour un taux horaire de 25%. L'ancien local du feu, route de Tranchepied a été affecté au Service de Voirie.

La Commune a acquis un véhicule de service de 3,5t et de l'outillage portatif, le matériel lourd est loué au besoin auprès de Monsieur Eric Dancet, ancien mandataire communal.

Valorisation des parcelles En Pétaney

Le parking du Pétaney dont la première phase de construction s'est achevée au printemps 2013 est à disposition des habitants et des intervenants du chantier du Clos les Alisiers.

Le préavis no 33/2013 – demande de crédit d'un montant de Frs 200'000.- destiné à l'aménagement d'une place de jeux au lieu-dit « Le Pétaney » a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 09 octobre 2014.

Ce préavis a pour objectif de financer la construction, durant le printemps 2015, d'une place de jeux d'environ 1000m² à proximité du parking communal.

Le préavis no 35/2014 – demande de crédit de Frs 736'600.- destiné à financer la 2^{ème} étape des aménagements routiers liés au PPA « En Pétaney » et la création d'un parking a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 08 décembre 2014.

Ce préavis a pour objectif de financer les aménagements de surfaces, de revêtements, bordures, éclairage et plantations à réaliser en 2015.

Un arrêt de bus scolaire a été intégré au projet en modification du projet initial.

Abri pc des Tourniaux

Une rénovation totale des peintures intérieures a été effectuée, un système de fermeture pour chaque local mis en place. Des contrats ont été établis avec chaque utilisateur de ces locaux.

Salle communale polyvalente du Clos des Alisiers

La Municipalité consulte et étudie les différentes variantes d'équipements de la salle polyvalente du Clos des Alisiers qui sera louée à long terme par la Commune. Préparation d'un préavis d'équipement pour début 2015.

Service de défense et incendie et de secours (SDIS)

Le SDIS Nyon-Dôle est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2014, Borex en est membre avec 18 autres communes du district de Nyon.

Un Etat major regroupant les commandants des différents groupes conduisent les opérations sous la responsabilité du commandant Pierre-Yves Corthésy.

Les pompiers volontaires de Borex sont incorporés au sein du « DAP Bonmont » sous la responsabilité du commandant Christian Raval, le DAP regroupe Arnex, Borex, Crassier, la Rippe, Chésereux et Gingins.

Les départs d'intervention ont lieu depuis Gingins, un local de matériel est situé sous les terrains de sports.

Forêts

Conjointement avec la Commune d'Arnex nous devons procéder au dégagement des embâcles sur le tronçon « La Carrière-Le Moulin » du cours d'eau Le Boiron. Ces travaux budgétés en 2014, ont été reportés pour des raisons météorologiques en hiver 2015.

Egouts, Epuration

Contrôle des séparatifs

Le bureau Bovard & Nickl SA, conformément a son mandat de gestion de notre réseau EU/EC, a procédé au contrôle par teintage des branchements des EU/EC d'une partie du quartier sur la gare. Ces travaux ont lieu systématiquement et par tranche annuelle. L'objectif est de terminer ce contrôle sur l'entier de la commune dans 2 ou 3 ans.

Un procès-verbal de contrôle est adressé aux propriétaires tenus d'apporter des modifications à leur équipement, ils sont tenus de corriger les anomalies constatées dans les 12 mois. Le bureau Bovard & Nickl SA procède à l'enregistrement des mises en conformité après contrôle sur place.

Association d'Epuration du Boiron

L'Association Intercommunale AEB gère le réseau qui collecte les eaux usées des communes de Arnex, Borex, Grens, Eysins et Signy. Les frais d'exploitation sont répartis entre les collectivités membres, au prorata des habitants raccordés.

Routes

Le déneigement est effectué par l'entreprise ETA Vuagniaux et notre employé communal. L'entreprise « Ca-balaie.com » est mandatée pour procéder au nettoyage de nos routes sous la conduite de notre employé communal. La Commune a remplacé l'ancien semoir à sel usagé par un nouvel équipement adapté à l'épandage du sel.

Préavis no 25/2013 – demande de crédit de Frs 287'300.- destiné à la réfection du chemin et éclairage public secteur de la Bavand.

Les travaux de réfection de la chaussée du chemin de la Bavand et de la Route de Signy, installation de 15 mâts d'éclairage public ont été réalisés durant le printemps 2014. Le coût total des travaux s'élève à Frs 262'835.80, soit Frs 24'464.20 de moins que la somme initiale affectée par le préavis.

Préavis no 29/2014 – demande de crédit de Frs 213'840.- destiné à financer la réfection du chemin de la Carrière. Les travaux de réfection du chemin de la Carrière ont été effectués au début de l'automne 2014.

La chaussée de roulement a été portée à 4 mètres, les banquettes stabilisées sur une largeur de 5 cm de part et d'autre, le gabarit de la route est donc de 5 mètres au total.

Ce chemin n'ayant pas de véritable encaissement, il a été procédé à une stabilisation en place sans évacuation de matériaux. Ce procédé a permis de faire une économie substantielle par rapport à la prévision de coût initiale. Le coût total des travaux s'élève à Frs 124'782,05, soit Frs 89'057,95 de moins que la somme initiale affectée par le préavis.

Les travaux d'entretien usuels sur notre réseau routier ont été réalisés par l'entreprise Girardi SA au début du printemps. Une bordure « type Etat » a été posée sur le côté de la route de Tranchepied dans sa partie basse et à la hauteur de l'Ets horticole Dancet.

Mandat a été donné au bureau Bovard & Nickl SA d'étudier la réfection de la route de Tranchepied depuis la sortie du village. Une réfection totale est prévue avec la participation des communes de Crassier et de la Rippe selon le métré des tronçons respectifs.

Sécurité routière

Au début de l'année, notre employé communal a terminé la pose des nouveaux panneaux de signalisation (selon les nouvelles normes VSS/OFRU) sur tout le territoire communal.

Un projet est en cours pour légaliser une interdiction générale de parquer sur le chemin de la Bavand et la route de Grens. Mise en application prévue début 2015.

Des consultations avec les services de l'Etat compétents sont en cours afin d'améliorer la sécurité sur la route de Signy à la hauteur du quartier des Tourniaux.

Eclairage public

L'entretien de notre réseau EP est confié à la Société Duvoisin & Groux, peu d'interventions majeures en 2014, suite aux gros travaux effectués en 2013, conséquence de l'orage de grêle du 20 juin 2013.

Urbanisme

Aménagement du centre du village et de la route de Crassier

La Municipalité avec ses mandataires, Bovard & Nickl SA et Urbaplan SA étudient le réaménagement de la route de Crassier, du carrefour et de la traversée du village. L'objectif est de présenter un préavis début 2015 pour réaliser les travaux durant l'été.

Bilan des réserves en zone à bâtir

Le bilan a été réalisé – méthode automatique de détermination des réserves – (MADR) et adopté par la Municipalité et le canton.

Instruction publique

Rien de spécial à rapporter concernant l'Etablissement secondaire Elisabeth de Portes (ESEP), une année calendrier sans incident ou changement majeur. La réorganisation de l'instruction publique par la nouvelle loi d'enseignement obligatoire (LEO) démarrée pendant l'année scolaire 2013/2014 a bien fait son chemin dans la structure.

Le jury du concours d'architecture de l'AIAB pour un restaurant et bibliothèque/médiathèque scolaires s'est déterminé sur le projet à réaliser. L'heureux lauréat est un bureau d'architecture de Zurich.

Crèche de la Tour

La nouvelle Directrice a su continuer les efforts de réorganisation et des mesures d'économie entrepris et les comptes de la Crèche sont toujours négatifs mais cependant avec une nette amélioration pour l'exercice 2014 réduisant le montant à couvrir à la charge des Communes de Borex et Crassier à Frs 35'500.- au total.

Contrôle de l'habitant

Population

	2014	2013	2012	2011
Population	953	910	883	888
Dont étrangers	323	290	253	256
Nombre de ménages	358	352	346	344

	2014	2013	2012	2011
Arrivées/départs	114 / 91 = 205	127 / 98 = 225	100 / 114 = 214	63 / 99 = 162
Naissances	9	9	4	16
Décès	3	5	4	4

Délivré :	2014	2013	2012	2011
Pièces d'identité	22	26	48	45
Permis pour étrangers		142	117	70

Naturalisation

	Dossier déposé le	Naturalisation
GEGU Marie-Thérèse	03.12.2013	En cours
DELLA VOLPE Ella	03.02.2014	En cours
KOCH Michel	10.10.2014	En cours
ESPOSITO Manon	07.10.2014	En cours
BERMAN Rachel	12.08.2014	En cours
BERMAN Jonah	12.08.2014	En cours

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du lundi 22 juin 2015 ;
- Vu le préavis municipal N° 40/2015;
- Ouï le rapport de la commission de gestion;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. **d'approuver** le préavis n° 40/2015:
Exercice 2014 - Rapport de gestion et comptes communaux, tel que présenté ;
2. **d'approuver** les comptes de l'exercice 2014, tels que présentés ;
3. **de donner décharge** à la Municipalité de Borex de sa gestion pour l'exercice 2014.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 18 mai 2015 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE
LA MUNICIPALITE DE BOREX
Le Syndic *La Secrétaire*
J.-L. Vuagniaux Ch.Hassler

Annexes:
Rapport et comptes 2014

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du lundi 22 juin 2015 ;
- Vu le préavis municipal N° 40/2015;
- Oûi le rapport de la commission de gestion;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. **d'approuver** le préavis n° 40/2015:
Exercice 2014 - Rapport de gestion et comptes communaux, tel que présenté ;
2. **d'approuver** les comptes de l'exercice 2014, tels que présentés ;
3. **de donner décharge** à la Municipalité de Borex de sa gestion pour l'exercice 2014.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 18 mai 2015 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE
LA MUNICIPALITÉ DE BOREX
Le syndic La secrétaire
J.-L. Vuagniaux Ch. Hassler



Annexes:
Rapport et comptes 2014